

à Albert et Jeanne

affectueusement

[illegible]

31/1/13

LA MORT

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

LA MORT

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

PAR

Le Professeur A. LACASSAGNE

Correspondant de l'Institut,
Associé de l'Académie de Médecine.



LYON

A. REY, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

4, rue gentil, 4

—

1913

LA MORT

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Communication
faite à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon,
dans les séances des 2 juillet et 12 novembre 1912.

Le bicentenaire de Jean-Jacques Rousseau, né à Genève le 28 juin 1712, a été fêté à Paris et ailleurs. C'est aujourd'hui le 2 juillet, date de sa mort en 1778, à Ermenonville. J'ai pensé intéresser l'Académie en lui exposant toutes les interprétations étranges ou fantastiques que des médecins ont données aux causes du décès de ce grand philosophe.

Vous me permettrez cependant de rappeler les voyages de Rousseau à Lyon, son séjour à Bourgoin de 1768 à 1770. Nous avons des renseignements précis sur son existence pendant ces trois années; il est même utile de les relever, puisque ses *Confessions* ne vont que jusqu'au mois d'octobre 1765. Les faits que nous allons sommairement indiquer ont été publiés en 1844 par le Dr Ariste Potton, de Lyon. Ce médecin distingué[1] a visité souvent, dans son enfance,

[1] *Notes historiques sur le séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin durant les années 1768, 1769 et 1770.* Broch. in-8° de 30 p., Boitel, Lyon, 1844.

l'auberge où a logé Rousseau, la chambre qu'il a occupée. Nous apprenons d'intéressants détails sur son mariage, la misère qu'eut à supporter ce ménage, la maladie grave de décembre 1768 à Bourgoin, la convalescence lente et les malaises de Jean-Jacques à Montquin en 1769 et au début de 1770.

Le Dr A. Potton nous donne, d'après le médecin qui a soigné Rousseau, des renseignements précieux sur la maladie qui a été, peut-être, l'origine de l'affection générale à laquelle a succombé Rousseau dix ans plus tard.

Jean-Jacques vint à Lyon pour la première fois en 1731, avec M. Le Maître, maître de chapelle de la cathédrale d'Annecy. Les deux voyageurs descendirent à l'hôtel de Notre-Dame-de-Pitié, situé rue Sirène, sur l'emplacement actuel du numéro 34 de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Il y revient deux mois après, en 1732 ; il eut alors sur la place Bellecour ces deux rencontres dont il parle dans les *Confessions*.

Le 26 avril 1740, Rousseau — il avait vingt-sept ans — quitte Grenoble et, sur la recommandation de M. Deybens, part pour Lyon, chez M. Jean Bonnot de Mably, grand prévôt de la maréchaussée des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, qui lui confie l'éducation de ses enfants. Il y commet, comme il l'a écrit, le larcin de quelques bouteilles de vin blanc d'Arbois. Un an plus tard, en avril 1741, il se rend compte de son insuffisance en qualité de précepteur, quitte M. de Mably et retourne à Chambéry, auprès de Mme de Warens. Il est de nouveau à Lyon six mois plus tard, y séjourne peu de temps et part pour Paris.

En juin 1768, après le voyage en Angleterre et son séjour dans l'Oise, à Trie-le-Château, chez le prince de Conti, il passe par Lyon, fait visite à Mme Boy de la Tour dans son château de Rochecardon, où il a la grande joie de découvrir l'*aristoloche clématite* qu'il n'avait jamais vue.

De Lyon, Rousseau va à Grenoble, où il avait des amis dévoués et de très belles relations. Le démêlé qu'il eut dans cette ville avec Thouvenin, ouvrier corroyeur, lui causa beaucoup d'ennuis. Ce misérable accusait Rousseau de lui avoir escroqué 9 francs et de se refuser à les lui rendre. Au lieu de mépriser cette absurde calomnie, Rousseau y attacha une importance exagérée, écrivit lettres et mémoires, s'adressa à la justice. Il s'imagina même que Thouvenin était envoyé par les philosophes. Le comte de Clermont-Tonnerre, commandant en Dauphiné, put établir la fausseté de l'accusation. Mais Rousseau trouva que l'on ne proclamait pas avec assez d'éclat le résultat de cette enquête; ses amis, disait-il, l'abandonnaient. Se trouvant seul, isolé, sans relations affectueuses, il éprouva le besoin de faire connaître cette situation à Thérèse Levasseur et lui écrivit de Grenoble vers les derniers jours de juillet : « Ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y ai cherché et n'y ai trouvé d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce ; dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupations, ni de goût. »

Il quitte donc cette ville et, le 8 août, vient se fixer entre Lyon et Grenoble, à Bourgoin, où il s'installe à l'auberge de la *Fontaine d'Or*.

Il espérait ainsi, dans cette petite localité, se soustraire « aux satellites flagorneurs et fourbes dont on l'entourait »; d'ailleurs, il a changé le nom de Rousseau et pris celui de Renou (nom de famille de la mère de Thérèse). L'auberge est plus que modeste, la chambre fort simple. Potton les a visitées et dit que, sur la muraille de celle-ci, Rousseau a crayonné les *Sentiments du public sur mon compte dans les divers états qui le composent*. Voici quelques-unes de ces maximes, d'une vanité morbide et qui montrent bien son état d'esprit en 1768 (et non en 1761, comme l'indique

Grimm dans la *Gazette Littéraire*, p. 286). Elles lui valurent de furieuses attaques qui contribuèrent à augmenter les soucis et les persécutions qu'il n'avait que trop de tendances à exagérer.

« Les rois et les grands ne disent pas ce qu'ils pensent de moi; mais ils me traiteront toujours généreusement.

« La vraie noblesse, qui aime la gloire et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

« Les magistrats me haïssent à cause du tort qu'ils m'ont fait.

« Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre et s'honorent en me marquant des égards.

« Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour me faire leur cour.

« Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien qu'on ne vît qu'eux.

« Les beaux esprits se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

« Les auteurs me blâment et me pillent, les fripons me maudissent, la canaille me hue.

« Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort, et moi je le bénis, s'il peut un jour instruire les mortels. »

Dès que Rousseau s'est établi dans le cabaret du sieur Lavigne, il écrit à Thérèse de le rejoindre avec les livres et les herbiers, après avoir laissé chez des amis les papiers, lettres et manuscrits. Vers le milieu d'août, Thérèse arrive à l'auberge de la *Fontaine d'Or*.

L'installation fut des plus primitives : la petite chambre n'avait qu'un lit, quatre chaises, une table à tiroir servant de bureau et de pupitre ; sur la cheminée, une glace avec trumeau. Les ressources du ménage étaient si modiques

que Rousseau trouvait le logement trop cher et craignait de ne pouvoir le garder longtemps; les voyages lui font peur. Dans la plupart de ses lettres, il fait allusion à la situation pénible qu'il est obligé de subir. « Dans l'état où l'on m'a réduit, je puis être franc impunément, je n'en deviendrai pas plus misérable... »

Rousseau résolut de mettre à exécution un projet qui le préoccupait depuis longtemps : faire de la compagne de ses infortunes sa femme légitime. Le mariage eut lieu à Bourgoin. Le Dr Potton a connu plusieurs personnes qui se rappelaient cette cérémonie : « Elle se fit sans éclat, mais non pas en secret ». On n'a pas trouvé d'acte authentique de ce mariage sur les registres de la municipalité de Bourgoin. Peut-être le changement de nom de Rousseau en celui de Renou a-t-il été un obstacle à cette inscription.

Quoi qu'il en soit, Rousseau fut assisté par deux témoins, *deux hommes de mérite et d'honneur*, comme il les appelle. C'étaient M. Donin de Rosières, maire et châtelain de la ville de Bourgoin, et M. Champagneux, l'un et l'autre officiers d'artillerie. Racontant la cérémonie, Jean-Jacques ajoute : « Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondr en larmes ces deux dignes hommes et je ne puis vous dire combien cette marque de bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre. » Quelques jours après le mariage, il écrivit le 31 août à son ami Lalliaud : « Voyant qu'à tout prix elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur; j'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment; la tendre et sûre fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par le nœud conjugal;

elle est et sera jusqu'à la mort ma femme par la force de nos liens et ma sœur par leur pureté. »

Son ami Dupérou lui ayant reproché de s'être marié sous un nom qui n'était pas le sien, Rousseau lui répond : « Ce ne sont pas les noms qui se marient, ce sont les personnes; et quand, dans cette simple et sainte cérémonie, les noms entreraient comme partie constituante, celui que je porte aurait suffi, puisque je n'en reconnais plus d'autre. S'il s'agissait de fortune et de bien qu'il fallût assurer, ce serait autre chose; mais vous savez très bien que nous ne sommes, ni elle, ni moi, dans ce cas-là ; chacun des deux est à l'autre avec tout son être et son avoir, voilà tout. »

Peu de temps après son mariage, les douleurs occasionnées par des troubles de l'urination se firent sentir plus vivement ; il fut forcé de garder la chambre et même obligé de changer d'appartement. Dans la même auberge, il trouva une chambre plus vaste, où deux lits furent installés. C'était toujours une existence misérable. Il cherche à en sortir, désire revenir en Angleterre, écrit au prince de Conti, adresse des lettres à ses amis. Mais les réponses se font attendre et les idées de persécution deviennent plus fréquentes ; ses ennemis interceptent sa correspondance, on veut surprendre ses secrets, le perdre à tout jamais.

Rousseau cherchait à se distraire en faisant des herborisations dans les campagnes voisines : au retour il classait les plantes, arrangeait son herbier. Quand il ne pouvait sortir, il lisait des ouvrages de philosophie, apprenait par cœur des passages du Tasse, son poète favori; il jouait aux échecs. De temps en temps, il éprouvait du soulagement, quelque plaisir. Dans un de ces moments, il disait : « Il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive que la nôtre ; j'attends sans impatience que la mienne soit fixée ; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la

merci de la nature et des hommes, ce n'est plus la peine de le leur disputer ; j'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauves-souris ne l'empuantissaient pas. »

Cet état de bien-être relatif ne dura pas longtemps. En décembre 1768, Rousseau fut gravement malade. Voici ce qu'en dit le Dr Potton auquel nous empruntons les renseignements qui suivent : « On commençait le dessèchement des marais de Bourgoin ; la saison n'était pas très froide, mais très humide ; la fièvre intermittente régnait dans le pays d'une manière épidémique, elle frappa Rousseau ; il fut pris d'un gonflement considérable du ventre, surtout vers les organes digestifs supérieurs, les membres s'engorgèrent ; il lui fut, dès lors, impossible de se baisser, de se chausser, et même de tenir une plume ; une gêne extrême dans la respiration survint, l'amaigrissement fut rapide, la faiblesse très marquée. »

Rousseau conserva un grand calme, comprit que sa vie était en danger. Avec sang-froid, il prit ses dernières dispositions pour ses papiers et manuscrits. Il fut très bien soigné par le Dr Ménier, de Bourgoin, qui, après une certaine amélioration, décida son malade à aller respirer un air plus pur, à la campagne. Une gentilhommière appelée Montquin, à une demi-lieue de Bourgoin, fut mise par M. de Sezarges à la disposition du philosophe. Celui-ci s'y installa le 1er février 1769 ; à la fin du mois il était mieux. Cependant, il était constamment assailli par des idées tristes ; il craignait de voir ses ennemis s'attacher à sa mémoire pour la flétrir, *comme de vils corbeaux s'attachent à des cadavres pour les dévorer.* Les lettres de ses amis ne parvenaient pas à le distraire. Il leur répondait : « Non, je ne fais pas du noir comme vous prétendez, mais c'est moi qu'on en barbouille ... »

Il peut cependant faire quelques courtes promenades, et il écrit à Moultou : « Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes, je les observe avec plus de plaisir que jamais... J'herboriserai jusqu'à la mort et au delà ; car, s'il y a des fleurs aux Champs-Elysées, j'en formerai des couronnes pour les hommes vrais, francs, droits et tels qu'assurément j'aurais mérité d'en trouver sur la terre. »

En mars, Rousseau prend espoir et croit à un prochain rétablissement ; à la date du 17, il écrit : « Je me trouve beaucoup mieux, je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé ; outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir, en partie, mon incommodité au vin du cabaret dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers de Bourgoin falsifient et frelatent leurs vins avec de l'alun, et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi. »

Le 17 mai, Rousseau écrit qu'il va mieux et reprend des forces. Mais il en veut aux habitants qui ont dû détruire les plantes qu'il avait semées dans le jardin. Il est disposé à quitter le Dauphiné et en prévient le prince de Conti. En juin, il s'absente pendant trois semaines, va à Trye et rentre un peu las de ce voyage. Au retour, une brouille éclate avec Thérèse qui s'enfuit tout à coup de Montquin après une violente altercation. Elle y revient après la lettre très tendre que lui adresse Rousseau. Celui-ci est à peu près guéri, et, avec des amis, il organise une herborisation au mont Pilat. Jean-Jacques adorait la botanique qu'il définissait une science de voluptueux et de paresseux.

En décembre 1769, l'hiver fut très rude à Montquin où il n'existait aucun confort : il était presque impossible de se

préserver du froid. « On gelait auprès d'un grand feu en se rôtissant », disait Rousseau.

Thérèse fut obligée de s'aliter pour un rhumatisme généralisé. La situation devenait pénible : les plaintes de sa femme, ses propres souffrances, l'isolement, ses faibles ressources pécuniaires augmentèrent la tristesse de Rousseau assailli par de noires pensées. Il informa ses amis de son projet de départ et annonça publiquement qu'il reprenait son nom de Rousseau.

En mai 1770, Thérèse se dispute avec une servante du château : les deux femmes en viennent aux mains. M. de Sezarges, auquel sa domestique porta plainte, ne peut que lui donner raison. Rousseau, absent au moment de cette querelle, écrit à M. de Sezarges une lettre sèche et hautaine. Elle fut suivie du départ de Rousseau et de sa femme.

Le déménagement se fit dans des conditions rudimentaires : les hardes, l'herbier et quelques livres furent conduits par une charrette, à Lyon, chez Mme Bois de Latour. Rousseau ne resta que quelques semaines dans notre ville où il ne devait plus revenir. Il partit pour Paris au commencement de juillet.



Rousseau et Thérèse s'installèrent au quatrième étage de la maison Venant, rue Plâtrière, « à peu près vis-à-vis de l'Hôtel de la Poste ». L'appartement se composait de plusieurs pièces, une fort petite antichambre servant de cuisine et la chambre à coucher avec deux lits, commode, table et quelques chaises, une épinette. Telle est la description de Bernardin de Saint-Pierre[1] qui entra en relations avec Rousseau deux ans plus tard. Il nous a laissé

1 Essai sur J.-J. Rousseau (*Œuvres posthumes*, 1840).

du philosophe un portrait physique et des renseignements sur son caractère qui nous font connaître le genre de vie, le régime, l'état de santé de Rousseau dans ses six dernières années.

Au mois de juin 1772, Saint-Pierre va le voir dans ce logis qu'il a habité jusqu'à son départ pour Ermenonville. Voici comment il décrit J.-J. Rousseau à soixante ans.

« Il était maigre et d'une taille moyenne. Une de ses épaules paraissait un peu plus élevée que l'autre ..., d'ailleurs il était fort bien proportionné. Il avait le teint brun, quelques couleurs aux pommettes des joues, la bouche belle, le nez très bien fait, le front rond et élevé, les yeux pleins de feu. Les traits obliques, qui tombent des narines vers les extrémités de la bouche et qui caractérisent la physionomie, exprimaient dans la sienne une grande sensibilité et quelque chose même de douloureux. On remarquait dans son visage trois ou quatre caractères : de la mélancolie, par l'enfoncement des yeux et par l'affaissement des sourcils; de la tristesse profonde, par les rides du front; une gaieté très vive et même un peu caustique, par mille petits plis aux angles extérieurs des yeux, dont les orbites disparaissaient quand il riait. Toutes ces passions se peignaient successivement sur son visage, suivant que les sujets de la conversation affectaient son âme; mais, dans une situation calme, sa figure conservait une empreinte de toutes ces affections, et offrait à la fois je ne sais quoi d'aimable, de fin, de touchant, de digne de pitié et de respect. »

Saint-Pierre parle des principaux événements de la vie de Jean-Jacques et passe à sa constitution physique :

« Dans la plupart de ses voyages, il aimait à aller à pied; mais cet exercice n'avait jamais pu l'accoutumer à marcher sur le pavé. Il avait les pieds très sensibles : « Je ne crains

« pas la mort, disait-il, mais je crains la douleur. » Cependant il était très vigoureux ; à plus de soixante ans, il allait après midi aux Prés Saint-Gervais, ou bien il faisait le tour du bois de Boulogne, sans qu'à la fin de cette promenade il parût fatigué. Il avait eu des fluxions aux dents, qui lui en avaient fait perdre une partie ; il faisait passer la douleur en mettant de l'eau très froide dans sa bouche...

« Dans sa jeunesse, il eut des palpitations si fortes qu'on entendait les battements de son cœur dans l'appartement voisin... Il m'a raconté qu'il n'y avait pas longtemps, il avait cru mourir un jour qu'il était dans le cul-de-sac Dauphin, sans en pouvoir sortir, parce que la porte des Tuileries était fermée derrière lui, et que l'entrée de la rue était barrée par des carrosses ; mais, dès que le champ fut libre, son inquiétude se dissipa... Dans les maladies intérieures, il se mettait à la diète et voulait être seul, prétendant qu'alors le repos et la solitude étaient aussi nécessaires au corps qu'à l'âme.

« Son régime en santé l'a maintenu frais, vigoureux et gai jusqu'à la fin de sa vie. Il se levait à 5 heures du matin en été, se mettait à copier de la musique jusqu'à 7 heures et demie : alors il déjeunait, et pendant le déjeuner il s'occupait à arranger sur des papiers les plantes qu'il avait cueillies l'après-midi de la veille ; après déjeuner, il se remettait à copier de la musique ; il dînait à midi et demi ; à une heure et demie, il allait prendre du café, assez souvent au café des Champs-Elysées, où nous nous donnions rendez-vous. Ensuite il allait herboriser dans les campagnes, le chapeau sous le bras, en plein soleil, même dans la canicule. Il prétendait que l'action du soleil lui faisait du bien... Cependant j'attribue à ces promenades brûlantes une maladie qu'il éprouva dans l'été de 1777. C'était une révolution de bile avec des vomissements et des crispations de nerfs si vio-

lentes, qu'il m'avoua n'avoir jamais tant souffert. Sa dernière maladie, arrivée l'année suivante dans la même saison, à la suite des mêmes exercices, pouvait bien avoir eu la même cause. Autant il aimait le soleil, autant il craignait la pluie ; quand il pleuvait, il ne sortait point.

« Il était de retour de la promenade un peu avant la fin du jour ; il soupait et se couchait à 9 heures et demie. »

Bernardin de Saint-Pierre dit que les goûts de Jean-Jacques avaient la même simplicité. Comme il ne prisait pas, son odorat était très subtil, il reconnaissait les plantes à l'odeur et « aurait pu faire une botanique de l'odorat ». Il mangeait de tous les aliments, sauf des asperges, « parce qu'il avait éprouvé qu'elles offensent la vessie ».

Rousseau aimait un peu le vin. « Autrefois, me disait-il, nous buvions, ma femme et moi, un quart de bouteille de vin à notre souper, ensuite est venue la demi-bouteille, à présent nous buvons la bouteille tout entière ; cela nous réchauffe. »

« Il ne voyait pas de fort loin, et pour apercevoir les objets éloignés, il se servait d'une lorgnette, mais de près, il distinguait, dans le calice des petites fleurs, des parties que j'y voyais à peine avec une forte loupe. »

Il avait la voix juste et disait que la musique lui était aussi nécessaire que le pain. On sait qu'il était un peu dur d'oreille.

« L'amour n'était point en lui une simple affaire de tempérament. Il m'a assuré une chose que bien des gens auront peine à croire : c'est que jamais une fille du monde, quelque belle qu'elle fût, ne lui avait inspiré le moindre désir. »

Bernardin lui fit observer qu'il aurait pu prendre quelque autre état que celui de copiste de musique. Rousseau répondit : « Il n'y a point d'emploi qui n'ait sa charge ; il faut

une occupation ; j'aurais cent mille livres de rente que je copierais de la musique ; je l'aime et c'est pour moi un travail et un plaisir ; d'ailleurs, je ne me suis ni élevé au-dessus, ni abaissé au-dessous de l'état où la fortune m'a fait naître : je suis fils d'un ouvrier, et ouvrier moi-même : je fais ce que j'ai fait dès l'âge de quatorze ans. »

D'après de Saint-Pierre, il faut distinguer dans les hommes deux caractères : l'un donné par la nature, l'autre par la société. On comprend ainsi ce que disait Rousseau par cette phrase : « Je suis d'un naturel hardi et d'un caractère timide. » De là, des contrastes, le monde étant toujours pour lui un pays ennemi : c'est ainsi qu'il devint méfiant, timide et sauvage.

Il se reprochait d'avoir dit du mal des médecins, et ajoutait : « De tous les savants, ce sont ceux qui savent le plus et le mieux. »

Rousseau était taciturne et travaillait laborieusement. Il gardait copie de toutes les lettres qu'il écrivait et on sait qu'il eut une copieuse correspondance. « Il m'a dit, raconte Bernardin de Saint-Pierre, qu'il n'avait fait aucun ouvrage qu'il n'eût recopié quatre ou cinq fois, et que la dernière copie était aussi raturée que la première ; qu'il avait été quelquefois huit jours à trouver l'expression propre. Sa conversation était très intéressante, surtout dans le tête-à-tête ; mais l'arrivée d'un étranger suffisait pour l'interdire. « Il « ne faut, me disait-il, qu'un petit argument pour me ren- « verser ; je n'ai d'esprit qu'une demi-heure après les « autres ; je sais précisément ce qu'il faut répondre quand « il n'est plus temps. »

Après cet exposé, on connaît mieux, il nous semble, Jean-Jacques, l'état dans lequel il se trouvait lors de son arrivée à Ermenonville.

Nous sommes, d'ailleurs, resté fidèle aux recommanda-

tions faites par Rousseau lui-même au lecteur de ses *Confessions* (à la fin du liv. IV) :

« Mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti, je ne puis l'induire en erreur, à moins que je ne le veuille ; encore, même en le voulant, n'y parviendrais-je pas aisément de cette façon. C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent ; le résultat doit être son ouvrage, et, s'il se trompe, alors toute l'erreur sera de son fait. Or, il ne suffit pas, pour cette fin, que mes récits soient fidèles ; il faut qu'ils soient exacts. Ce n'est pas à moi de juger de l'importance des faits ; je les dois tous dire et lui laisser le soin de choisir. »

*
* *

Nous ne croyons pas qu'on ait jamais, dans un cas semblable ou analogue, trouvé un ensemble de preuves plus caractéristiques que celles qui existent des causes de la mort de Jean-Jacques Rousseau. Telle est la vérité qu'il faut nettement établir.

Nous y parviendrons en montrant successivement :

1° L'origine et la nature de la maladie de Jean-Jacques;

2° La dernière phase de cette maladie, ce qui s'est passé à Ermenonville le 2 juillet 1778.

Il y a eu apparence de mort subite, mais Jean-Jacques a succombé après avoir présenté, pendant trois heures, les symptômes d'une attaque d'apoplexie séreuse ou d'urémie, et la mort a été déterminée par une chute accidentelle. — Ceci établi, nous consacrerons un paragraphe aux opinions médicales qui se sont fait jour au siècle dernier et plus récemment.

3° Le diagnostic est confirmé par l'autopsie, l'examen du

crâne en 1897 et l'étude minutieuse du masque mortuaire de Rousseau.

De tout cela découle la preuve irréfragable que Rousseau ne s'est pas tué, qu'il n'a pas été assassiné. Il a succombé à une mort naturelle survenue rapidement par le fait de la chûte.

1° *Origine et nature de la maladie de Jean-Jacques.* — Le professeur Régis[1] a montré que Rousseau était un neurasthénique artério-scléreux, descendant d'arthritiques et de nerveux. Sa neurasthénie fut constitutionnelle, avec des troubles génitaux urinaires.

En même temps, il a de l'adynamie psychique, la mémoire est inconsistante, l'hypocondrie très manifeste.

Les symptômes d'ordre émotif sont très nets, d'où une façon douloureuse de sentir et de s'analyser. Rousseau avait une hypersensibilité qui explique sa grande facilité à pleurer, à rougir, son extrême timidité.

Cette sensibilité maladive s'accompagne d'*obsessions inhibitoires* (phobies urinaires[2], génitales, verbales et psychiques); il eut des actes impulsifs (fugues ou dromomanie, kleptomanie, exhibitionnisme avec masochisme).

Jean-Jacques a été un neurasthénique à type spasmodique vaso-moteur.

Il avait de l'hypertension artérielle, des troubles cardio-vasculaires, du vertige congestif, des bourdonnements avec dureté d'oreille, de la pollakiurie diurne et nocturne.

[1] Etude médicale sur J.-J. Rousseau (*Chronique médicale*, nos 3, 5, 6, 7, 12, 13, ann. 1900); la Neurasthénie de J.-J. Rousseau (*Rev. philom. de Bordeaux*, 1er juillet 1900) ; la Phase de présénilité chez J.-J. Rousseau (*Congrès de neurol., etc.*, Genève, août 1907) ; le Testament de J.-J. Rousseau de 1763, récemment découvert par M. Théophile Dufour (*Chron. méd.*, 1907) ; J.-J. Rousseau et le vin (*Rev. philom. de Bordeaux*, novembre 1907) ; la Dromomanie de J.-J. Rousseau (*Soc. méd. historique*, janvier 1910).

[2] La maladie de J.-J. Rousseau, d'après des documents récents, par les Drs A. Poncet et R. Leriche (*Lyon médical*, 12 janvier 1908).

On a dit qu'il avait été fou, au moins dans la dernière partie de sa vie. Il aurait eu un délire systématisé typique de persécution. Ce n'est pas exact : il n'a pas eu les hallucinations de l'ouïe et l'évolution régulièrement chronique et fatale. Il n'était donc pas un vrai persécuté. Etait-il atteint de la paranoïa de Kraepelin, c'est-à-dire du délire raisonnant de persécution ? Mais il n'a pas été un persécuté-persécuteur. Il a été un persécuté auto-accusateur ou ce que Régis appelle un persécuté mélancolique, et mieux encore un mélancolique persécuté et résigné.

Son délire commence à cinquante ans. En dix ans, il vient de publier ses plus importants écrits. C'est la célébrité, mais avec des ennuis et des déboires. Rousseau explique ces derniers par un « complot » dû à la « coterie holbachique », caractérisé par un filet qui va l'envelopper, un espionnage secret, un concert de haines et d'acharnements. C'est un délire de persécution ; mais, comme Jean-Jacques est bon, très doux, avec le besoin d'aimer et d'être aimé, il réagit en mélancolique. Jamais il n'essaie de frapper ses ennemis, de se venger, de leur faire du mal. Il les plaint et n'a pour eux que de la pitié, rendant hommage à leur mérite, restant juste et impartial. Rappelons qu'il a souscrit à la statue de Voltaire.

Il allait jusqu'au pardon des injures, à l'amour de ses ennemis et, pour se soustraire à leurs coups, il se servait de l'éloignement, de la fuite : ainsi en Angleterre, en 1767.

De même, il quitte le château du prince de Conti (1768), à Trye, se croyant accusé d'avoir empoisonné le concierge. Il écrit ses *Dialogues* pour se justifier devant la postérité et veut les déposer sur l'autel de Notre-Dame.

Nous pouvons conclure avec Régis : Jean-Jacques Rousseau fut le plus humain, le plus délicat, le plus douloureux des génies.

Rousseau était un urémique latent. Il est difficile de dire quand a commencé la néphrite chronique; on peut nettement montrer qu'elle s'est révélée par des vertiges et d'autres troubles tenant à l'artério-sclérose. Il fut très malade en 1758; en décembre 1768, à Bourgoin, et l'année suivante à Montquin.

Dans un article très documenté sur Jean-Jacques Rousseau et Houdon *(Mercure de France,* 1er juillet 1912), M. Hippolyte Buffenoir donne avec raison, comme une des preuves convaincantes de la mort naturelle de Rousseau, le récit de M. Guillaume Moultou d'une visite faite par son père et son frère à Rousseau, en son logis de la rue Plâtrière :

« Rousseau avait eu, la veille de la visite de mon père (1er mai 1778), un vertige qui lui avait fait craindre pour ses jours; il en eut un très fort, peu de temps après; ils étaient l'un et l'autre le précurseur de celui qui devait terminer cette vie, qui avait été toute consacrée au bien des hommes. »

Ces deux accès « d'urémie ratée » sont, en effet, les préliminaires de celui qui devait occasionner la mort deux mois après.

*
* *

2° *La dernière phase de la maladie à Ermenonville*, *le 2 juillet 1778.*

Rousseau habitait, depuis huit ans, avec Thérèse Levasseur, le très modeste appartement de la rue Plâtrière, aujourd'hui rue J.-J. Rousseau.

Sa vie était assez monotone : il copiait de la musique, composait des airs ou chansons, écrivait les *Rêveries*, recevait de rares amis, comme Corancez et Bernardin de Saint-

Pierre, et fréquemment herborisait dans les environs de Paris.

Dès les premiers jours de janvier 1778, les finances du ménage étaient fort embarrassées. Déjà, en février 1777, Rousseau faisait part de cette situation sous forme de circulaire adressée à quelques amis : il vieillissait, Thérèse était malade, les ressources devenaient si modiques qu'ils avaient de la peine à tenir leur ménage et à se soigner eux-mêmes. Il offrait ce qu'il avait, biens et rentes, pour avoir un asile à la campagne.

Le comte Duprat et Corancez, ami de Rousseau, lui proposèrent une habitation. Il préféra s'en remettre au choix de son ami, le médecin et censeur royal Le Bègue de Presle, qui lui donnait des soins depuis cinq ans. Il lui en parla dans le courant d'avril.

Le Bègue de Presle avait pensé à l'hospitalité que pourrait offrir à Rousseau le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, sorte de philosophe bucolique, enthousiaste et passionné pour les œuvres de Jean-Jacques.

Rousseau n'était pas d'un abord facile. Il se méfiait des gens qui s'annonçaient comme admirateurs de son génie littéraire, et le plus souvent, la porte leur était refusée. On était accueilli lorsqu'on venait lui proposer des copies de musique.

Ainsi procéda René de Girardin qui lui apporta à copier un lot de musique italienne. Le fils aîné du marquis, Stanislas de Girardin, assez bon pianiste, allait essayer les copies de Rousseau : ils jouèrent ensemble *le Devin du Village*. Rousseau apportait quelques changements à sa partition et chantait ; Stanislas l'accompagnait : « Sa voix, quoique un peu cassée, était encore toute passionnée. »

Ces relations si bien commencées rendirent très faciles les négociations de Le Bègue de Presle. Rousseau fut vite

décidé à partir seul, à rester quelques jours à Ermenonville, à douze lieues de Paris et à trois de Senlis, et à ne faire venir Thérèse que « quand il aurait vu si le pays lui plaisait, s'il se trouvait une habitation qui lui convînt à lui et à sa femme ; enfin, s'il consentirait à tenir de M. et de Mme de Girardin des choses dont ils ne pouvaient pas recevoir le prix, comme l'habitation et certaines provisions telles que les légumes qu'il ne pouvait avoir qu'à leur potager ». Le Bègue de Presle l'accompagnerait et passerait avec lui plusieurs jours à Ermenonville afin d'être revenu à Paris pour la Pentecôte.

Le 20 mai 1778, une chaise de poste les conduisit jusqu'à Louvres où ils trouvèrent l'équipage de M. de Girardin pour les mener à Ermenonville.

Stanislas de Girardin, dans ses *Souvenirs*, donne, d'après son père, le récit de leur arrivée : « Lorsque Rousseau se vit dans la forêt qui descend jusques au pied de la maison, sa joie fut si grande qu'il ne fut pas possible de le retenir en voiture. « Non, dit-il, il y a si longtemps que je n'ai pu « voir un arbre qui ne fût couvert de fumée et de poussière ! « Ceux-ci sont si frais ! Laissez-moi m'en approcher le plus « que je pourrai ; je voudrais n'en pas perdre un seul. » Il fit près d'une lieue à pied de cette manière. Sitôt que je le vis arriver, je courus à lui : « Ah ! monsieur, s'écria-t-il « en se jetant à mon col, il y a longtemps que mon cœur « me faisait désirer de venir ici, et mes yeux me font désirer « actuellement d'y rester toute ma vie. » — « Et surtout, « lui dis-je, s'ils peuvent lire jusques dans le fond de nos « âmes. » Bientôt ma femme arriva, au milieu de tous ses enfants ; le sentiment les groupait autour de cette douce et tendre mère d'une manière plus heureuse et plus touchante que n'aurait pu le faire le plus habile peintre ; à cette vue, il ne put retenir ses larmes : « Ah ! madame, dit-il, que

« pourrais-je dire ? vous voyez mes larmes, ce sont les seules « de joie que j'ai versées depuis bien longtemps, et je sens « qu'elles me rappellent à la vie. »

Le marquis de Girardin faisait bâtir un chalet suisse pour servir de demeure à Jean-Jacques : on avait appelé cette habitation « le verger de Clarens » ou le « petit Clarens », en souvenir de la *Nouvelle Héloïse.* Cette construction ne pouvant être terminée que dans un an, Rousseau choisit provisoirement une autre habitation. Il s'installa au premier étage d'un pavillon près du château, à droite de la porte d'entrée.

L'appartement était composé de quatre pièces dont les fenêtres donnaient, les unes sur la cascade, les autres sur une rue du village, la rue « Souville », qui existe encore aujourd'hui. Le rez-de-chaussée du pavillon était occupé par le concierge du château.

Rousseau écrivit à Thérèse de le rejoindre. Deux domestiques de M. de Girardin l'aidèrent à faire le déménagement et Thérèse, que Jean-Jacques attendait avec impatience, arriva quelques jours après. L'abbé Brizard[1] raconte que Rousseau se jeta au cou de sa femme et l'embrassa tendrement au grand attendrissement de la famille de Girardin.

Rousseau éprouva, dans ce séjour à Ermenonville, du bien-être, et, ce qu'il ne connaissait pas depuis longtemps, le plaisir de jouir d'un grand calme.

Il fut bientôt lié d'affection avec le second des fils Girardin. Cet enfant, alors âgé de douze ans, Amable-Ours-Séraphin, d'une nature mélancolique et sauvage, plaisait à Rousseau qui l'appelait son « petit gouverneur ». Il devint le compagnon habituel de ses promenades. « Il lui ramassait ses

[1] Cité par A. Martin-Decaen auquel nous empruntons de nombreux détails (p. 71 à 115) : *le Marquis de Girardin, le dernier ami de J.-J. Rousseau*, Perrin, Paris, 1912.

plantes, le guidait dans les bois, pour lui faire découvrir les endroits les plus solitaires et les plus écartés. »

Dans l'après-midi, Jean-Jacques aimait à être seul, à errer solitaire dans les allées ou les bosquets. Parfois, car la gaieté lui était revenue, il jouait avec les enfants, faisait des « contes à la Suisse », amusait petits et grands. « Ensuite on canotait ; Jean-Jacques aimait beaucoup ramer et la famille de Girardin l'avait surnommé « notre amiral d'eau douce ».

Rousseau fut heureux pendant le dernier mois de sa triste vie.

M. A. Martin-Decaen ajoute : « Il le fut surtout parce que la société des Girardin fut extrêmement discrète pour sa misanthropie et le laissa tout à son aise à ses goûts de solitude. Puis il eut confiance en eux ; il ne les considéra pas comme « ses ennemis », ou comme des « complices de ses ennemis », « ourdissant de terribles machinations pour lui nuire ». Il consentit, de temps en temps, à dîner à la table du château ; elle n'était pas réglée par l'étiquette de cour, mais par la simplicité antique. »

Rousseau fut bientôt très populaire dans le pays. Il causait avec tous, faisait de petits cadeaux selon ses faibles ressources, donnait quelques paquets de tabac, plaidait la cause des villageois auprès du seigneur. Il entra même en relations suivies avec le curé d'Ermenonville. « Nous recherchons, dit l'abbé Brizard, toutes les personnes qui ont eu quelques liaisons avec Rousseau et nous n'oublions pas le pasteur du lieu qu'il aimait beaucoup. C'est un homme fort doux. Ce pasteur respectable nous fait un grand éloge de Rousseau, de sa simplicité, de sa charité, de sa sensibilité. Il adoucissait la sévérité, la dureté de M. de Girardin. « A « sa mort, le village a beaucoup perdu, le seigneur a changé, « la dame aussi ; elle a pris un ton plus sec, plus auguste. »

Rousseau venait voir ce bon curé, sa timidité était extrême, sa sensibilité excessive. Il l'a vu souvent « verser des pleurs « même dans la rue, quand on lui disait quelque chose à « quoi il ne s'attendait pas. Je n'ai jamais vu d'homme aussi « enfant ». Quand Rousseau venait le voir, il s'arrêtait à la porte de la rue et avançait la tête, pour voir s'il n'y avait personne avec le pasteur. Le curé, le voyant fureter de l'œil, lui disait : « Entrez, entrez, monsieur Rousseau, il n'y a « personne, nous irons promener quand vous voudrez. — Le « plus tôt sera le meilleur, répondait-il. » Ils partaient. Il avait l'attention de ne jamais le tourmenter. Ils ne parlaient guère que des richesses de la nature et de ses productions. Il aurait craint de perdre sa confiance en le mettant sur d'autres chapitres. Le curé le regrette beaucoup. »

Le dimanche Rousseau assistait aux jeux des villageois. Il prit part au tir à l'arc. En 1783, les archers d'Ermenonville se vantèrent avec orgueil à l'abbé Brizard d'avoir eu Rousseau dans leur confrérie.

On fit plusieurs excursions aux environs. Le 16 juin, le marquis de Girardin le conduisit dans son carrosse à Senlis où ils furent reçus avec honneur chez M. Charles Leblanc, maire de la ville. Le lendemain, Rousseau rendit visite à quelques notabilités de Senlis.

« Peu de jours après, il alla à Dammartin, autre petite ville à 9 kilomètres d'Ermenonville. Il y alla à pied et s'arrêta à l'auberge des Deux-Anges où il demanda un peu de vin et d'eau. L'aubergiste se refusa absolument à rien recevoir de lui, et Jean-Jacques ne put laisser qu'un pourboire à la servante. Puis il alla visiter le vieux château et méditer sur ses souvenirs, en compagnie de l'aubergiste avec qui il avait lié conversation. L'heure s'avançait. « Ma femme, « dit-il, va s'inquiéter de mon retard. » Il reprit le chemin d'Ermenonville. Il était vêtu selon l'usage du temps ; habit

gris à collet ras et à larges basques, chapeau tricorne, perruque à canons, culotte courte et souliers à boucles. Il s'appuyait sur une longue canne qui semblait être son bâton de vieillesse. »

Son ami et son médecin, le Dr Le Bègue de Presle, était venu, une première fois, le voir le 5 juin. Il revint passer avec lui plusieurs jours le 21, en compagnie de Magellan, gentilhomme et savant portugais.

Il y eut ce jour-là concert au château. Rousseau y accompagna sur le piano-forte « la romance du Saule » :

Chantez le saule et sa douce verdure...

complainte de Desdémone, dans *Othello* qu'il venait de mettre en musique.

Ce fut sa dernière œuvre. « Il la chanta de sa voix un peu cassée et fatiguée, mais avec tout le sentiment qui était dans son âme. »

Le 22, il accepta de dîner au château, il arriva à l'heure ordinaire, mais un accident empêcha sa femme d'être de la partie.

Quand Le Bègue de Presle s'en retourna à Paris le 26, il laissait Rousseau heureux et content. Celui-ci le pria « de lui envoyer du papier pour continuer son herbier, des couleurs pour faire des encadrements, et de lui apporter, à son retour au mois de septembre, des livres de voyages, pour amuser durant les longues soirées d'hiver sa femme et sa servante, avec plusieurs ouvrages de botanique sur les chiendents, les mousses et les champignons, qu'il se proposait d'étudier l'hiver. Il dit même qu'il pourrait se remettre à quelques ouvrages commencés, tels que l'opéra de *Daphnis* et la suite d'*Emile*. »

Six jours plus tard, Jean-Jacques Rousseau mourait dans les conditions dont nous allons parler.

Jean-Jacques se levait, selon son habitude, à 5 heures du matin, et allait herboriser jusqu'à 9 heures. Pendant ses promenades, il méditait et cueillait du mouron pour ses oiseaux. Au retour, il prenait du café au lait avec Thérèse et sa servante, travaillait jusqu'au déjeuner. Dans l'après-midi, il se promenait avec « son petit gouverneur », herborisait à nouveau, rentrait pour le dîner et se couchait avec le soleil.

La journée du 1er juillet fut très chaude. Pendant la promenade, Rousseau s'arrêta plusieurs fois pour se reposer, il se plaignait de coliques.

Voici, d'après l'architecte Paris[1], ce qui s'est passé le 2 juillet, d'après le récit que lui en a fait Thérèse en 1779. « La veille de sa mort, il mangea des fraises, dans lesquelles il mit deux cuillerées de lait et beaucoup de sucre... Il fut ensuite se promener dans le parc avec le second fils de M. de Girardin, et, en revenant, il dit à sa femme qu'il se sentait incommodé, qu'il ne croyait pas, cependant, que ce fût les fraises, dont il avait fort peu mangé; qu'il s'était trouvé mal plusieurs fois dans sa promenade et que le fils de M. de Girardin avait eu la complaisance de s'arrêter plusieurs fois pour le laisser reprendre ses esprits. Cela inquiéta beaucoup sa femme. Il l'engagea à se tranquilliser et pour lui tenir compagnie à souper, il prit une bouchée de pain et un peu de vin. Pendant la nuit, sa femme, qui était inquiète, ne dormait pas, lui ayant demandé le matin comment il se trouvait, il l'assura qu'il croyait que ce n'était rien et l'engagea à se tranquiliser. Il parut assez gai; le barbier du village vint le raser, et il lui fit des contes avec beaucoup de liberté d'esprit. Cet homme ayant vu

[1] Gazier : Manuscrit de l'architecte Paris, Bibliothèque de Besançon, Promenade à Ermenonville et récit de la mort de Rousseau *(Revue d'hist. littér. de la France*, 1906).

Mme Rousseau qni faisait le lit de son mari et le sien, lui en témoigna son étonnement. « Ma femme, dit Rousseau, est habituée à faire elle-même son petit tracas; et quoiqu'elle ait une servante et que je l'engage à se tranquiliser, cela l'occupe et l'amuse et elle continue à faire ces choses elle-même. »

« Ensuite, il alla se promener dans le parc, et revint disant à sa femme : .« Ma chère amie, voilà le déjeuner de ton serin, le nôtre est-il prêt? Il trouva le curé Gaucher sur le pas de sa porte et causa quelques instants avec lui... Il déjeuna avec sa femme et sa servante fort gaiement. Il demanda à cette fille si elle aimait le café et si elle s'y accoutumerait bien. L'instant d'après, il se plaignit qu'il se sentait du froid et qu'il se trouvait mal. En peu de moments, son mal augmenta. Il s'était senti frappé comme d'un coup à la tête, puis tourmenté d'une espèce de coliques. Il pria sa femme de renvoyer sa servante et d'ôter la clef de la porte...

« Il demanda de l'eau des Carmes, et, en ayant pris une cuillerée, il dit que cela lui faisait plus de bien que de mal. Sa femme lui proposa de prendre un remède ; il dit que cela lui était impossible dans la faiblesse où il était. Cependant, l'ayant aidé à se mettre sur son lit, elle le lui donna, mais ne pouvant le retenir, elle voulut glisser sous lui un pot de chambre plat. « Quoi! dit-il, me croyez-vous si « faible que je ne puisse me lever? » Il fit alors un effort et se jetant à bas de son lit, il se mit sur sa chaise et sa femme lui ayant proposé une tasse de bouillon blanc, il en but un peu et la lui rendit en disant : « Mon cœur ne peut plus rien « supporter ! » Et pendant qu'elle se détournait pour la poser quelque part, il tomba sur le plancher, mort. Croyant qu'il était tombé de faiblesse, elle se jeta sur lui en l'embrassant pour le relever. Elle essaya de le placer sur son fauteuil,

mais, le voyant sans mouvement, elle poussa un cri et tomba elle-même sans connaissance. »

Le bruit de cette scène fut entendu. M. de Girardin ouvre la porte à l'aide d'un passe-partout. Des secours furent prodigués à Rousseau : une saignée fut pratiquée, un vésicatoire mis en place et, bien inutilement on essaya de faire prendre un cordial. Tout fut inutile. Rousseau était mort. M. de Girardin, après avoir indiqué ce qui s'était passé, ajoute : Thérèse étant revenue à elle, après avoir gémi, comme on l'imagine, dit que « son mari lui avait recommandé de le faire ouvrir après sa mort ». Elle raconta que, depuis quelques jours, Jean-Jacques s'était déjà plaint de maux de tête et d'étourdissements.

Nous pouvons ainsi résumer ce qui s'est passé dans la matinée du jeudi 2 juillet.

Rousseau se lève de grand matin, va à la promenade et rentre à 7 heures, pour absorber du café au lait.

Il s'habille pour aller au château, mais éprouve les symptômes suivants : anxiété, violentes coliques, frissons par tout le corps, picotements très incommodes à la plante des pieds, sensation de froid glacial le long de la colonne vertébrale, sensation d'épingles aiguës qui lui broient la tête, d'une faiblesse extrême, de l'impossibilité de marcher. Il s'allonge sur le lit, prend un lavement, et tout à coup se relève, descend vite du lit, va s'asseoir sur une chaise. Presque aussitôt, il tombe à terre, la tête en avant. A-t-il heurté, dans sa chute, le vase de nuit plat qui fut, a-t-on écrit, ainsi brisé ? Thérèse soulève Rousseau, qui perdait du sang par une plaie du front. Elle appelle, on accourt. Rousseau était mort. Onze heures sonnaient.

Le marquis de Girardin mande, par courrier, le Dr Le Bègue de Presle, le sculpteur Houdon pour le moulage de la figure.

En même temps, on avertit de l'événement le procureur fiscal du vicomté d'Ermenonville, c'est-à-dire ce magistrat qui, dans les anciennes justices seigneuriales, remplissait les fonctions qu'exerçaient les procureurs du roi dans les justices royales. Le procureur fiscal en référa au lieutenant de bailliage, Louis Blondel. Rousseau est mort d'une manière « surprenante »; le décès est inattendu. De plus, le défunt est de la religion réformée et son nom ne peut être inscrit sur les registres de décès de la paroisse.

Le lendemain, vendredi 3 juillet, vers 1 heure après-midi, vingt-six heures après le dernier soupir de Rousseau, le lieutenant du bailli, et son greffier, assisté de Germain Bimont, le procureur fiscal, du sergent ou huissier de la juridiction et des deux chirurgiens, Gilles-Casimir Chenu et Simon Bouvet, se rendit au pavillon du château d'Ermenonville, et rédigea là un procès-verbal destiné à « constater, autant que cela serait possible, le genre de mort dudit sieur Rousseau », d'après les déclarations des chirurgiens qui « virent et examinèrent le corps ».

Voici cette pièce :

Procès-verbal de Décès dressé par les chirurgiens, après la mort de Rousseau.

Extrait des minutes du greffe du bailliage et vicomté d'Ermenonville.

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vendredi 3 juillet, heure de relevée,

Nous, *Louis Blondel,* lieutenant de bailliage et vicomté d'Ermenonville, sur le réquisitoire du procureur fiscal de ce bailliage, à nous judiciairement fait, à l'instant qu'il a appris que le jour d'hier, environ les dix heures du matin, monsieur J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, âgé d'environ soixante-huit ans, demeurant en ce lieu d'Ermenonville depuis environ six semaines, avec demoiselle Thérèse Levasseur, son

épouse, est tombé dans une apoplexie séreuse, qu'il a été gardé exactement jusqu'à ce jour et heure, et que, malgré ces soins et les secours qu'on lui a procurés, il est mort réellement; que, comme cette mort est surprenante, il requiert qu'il nous plaise nous transporter assisté de lui, procureur fiscal, et de Jean Landru, sergent en cette juridiction, en la demeure dudit sieur Rousseau, étant dans un appartement au second, dans un pavillon du château, en entrant à main droite, pour y constater, autant qu'il sera possible, le genre de mort dudit sieur Rousseau, à l'effet de quoi, il fit comparoir devant les personnes des sieurs Gilles-Casimir Chenu, maître chirurgien, demeurant en ce lieu, et Simon Bouvet, maître chirurgien, demeurant à Montagny. En conséquence dudit réquisitoire, sommes transportés en la demeure du dit sieur Rousseau, accompagné dudit procureur fiscal, dudit Landru, sergent, desdits sieurs Chenu, Bouvet, où étant, avons trouvé ladite dame veuve Rousseau ; et laquelle nous a montré le corps mort dudit sieur son mari; après quoi nous avons desdits sieurs Chenu et Bouvet pris et reçu le serment au cas requis et accoutumé; sous lequel ils ont juré et promis de bien fidèlement se comporter en la visite dont il s'agit. Ce fait, les sieurs Chenu et Bouvet, experts que nous nommons de notre office, ont à l'instant fait la visite du corps du sieur Rousseau, et après l'avoir vu et examiné dans toutes les parties du corps, nous ont tous deux rapporté d'une commune voix que ledit sieur Rousseau est mort d'une apoplexie séreuse, ce qu'ils ont affirmé véritable et déclaré en leur âme et conscience.

Dont, et de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal pour servir à valoir ce que de raison; et ont le dit procureur fiscal, ledit Landru, lesdits sieurs Chenu et Bouvet, signé avec nous et notre greffier. Ainsi signé à la minute, G. Bimont, Landru, Chenu, Simon Bouvet, N. Harlet et Blondel avec paraphe.

Dans la matinée du même jour, Houdon aidé de deux ouvriers italiens, avait moulé la face de Rousseau. Vers six heures de l'après-midi, Castérès, lieutenant du premier chirurgien de Senlis, assisté des deux chirurgiens de campagne, Chenu et Bouvet, qui avaient signé l'acte de décès, et des deux médecins, Le Bègue de Presle et Bruslé de Villeron, procède à l'ouverture du corps de Rousseau et rédige le procès-verbal de cette opération :

Rapport de M. Castérès, chirurgien à Senlis, de l'ouverture du corps de Jean-Jacques Rousseau.

Je soussigné Castérès, lieutenant de M. le Premier chirurgien de Senlis, ayant été appelé au château d'Ermenonville, ce jour d'hui trois Juillet mil sept cent soixante-dix-huit, et requis de faire l'ouverture du corps de M. Jean-Jacques Rousseau (de Genève), décédé le jour précédent, audit lieu, vers onze heures du matin, après environ une heure de douleurs de dos, de poitrine et de tête, lequel avait recommandé tant dans cette attaque que dans une précédente maladie, qu'on ouvrît son corps après sa mort pour découvrir s'il était possible les causes de plusieurs maux et incommodités auxquels il avait été sujet en différents temps de sa vie, et dont on n'avait pas pu assurer alors le siège, ni la nature, j'ai, le dit jour, à six heures du soir, procédé à la dite ouverture et recherché, avec l'aide de mes confrères soussignés, Gilles-Casimir Chenu, chirurgien à Ermenonville et Simon Bouvet, chirurgien à Montagny, et en présence de MM. Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, écuyer médecin de la Faculté de Paris et censeur royal, et Buslé de Villeron, médecin à Senlis. L'examen des parties extérieures du corps nous a fait voir un bandage qui indiquait que M. Rousseau avait deux hernies inguinales peu considérables dont nous parlerons ci-après. Tout le reste du corps ne présentait rien contre nature, ni taches, ni boutons, ni dartres, ni blessures, si ce n'est une légère déchirure au front occasionnée par la chute du défunt sur le carreau de sa chambre au moment où il fut frappé de mort.

L'ouverture de la poitrine nous en a fait voir les parties internes très saines. Le volume, la consistance et la couleur, tant de leur surface que de l'intérieur, étaient très naturels.

En procédant à l'examen des parties internes du bas-ventre, nous avons recherché avec attention à découvrir la cause des douleurs de reins et difficultés d'uriner qu'on nous a dit que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps de sa vie et qui se renouvelaient quelquefois lorsqu'il était depuis longtemps dans une voiture rude. Mais nous n'avons pu trouver ni dans les reins, ni dans les uretères et l'urètre, non plus que dans les organes et canaux séminaux, aucune partie, aucun point qui fut maladif ou contre nature. Le volume, la capacité, la consistance, la couleur de toutes les parties internes du bas-ventre étaient parfaitement saines et n'avaient pas la mauvaise odeur qu'elles exhalent d'ordinaire dans un temps aussi chaud, au bout de plus de

trente heures de mort. L'estomac ne contenait que le café au lait que M. Rousseau avait pris, suivant sa coutume, pour son déjeuner, vers 7 heures, avec sa femme.

Les portions des intestins qui avaient formé les hernies ne portaient aucun signe qu'il y eût ni inflammation, ni étranglement.

Ainsi, il y a lieu de croire que les douleurs dans la région de la vessie et les difficultés d'uriner que M. Rousseau avait éprouvées en différents temps, surtout durant la première moitié de sa vie, venaient d'un état spasmodique des parties voisines du col de la vessie, ou du col même, ou d'une augmentation de volume de la prostate, maux qui se sont dissipés en même temps que le corps se sera affaibli et maigri en vieillissant.

Quant aux coliques auxquelles M. Rousseau a été sujet depuis environ l'âge de cinquante ans et qui n'étaient ni fort longues, ni très vives, elles dépendaient, selon toute apparence, des hernies inguinales.

L'ouverture de la tête et l'examen des parties renfermées dans le crâne nous ont fait voir une quantité très considérable (plus de huit onces) de sérosité épanchée entre la substance du cerveau et les membranes qui la recouvrent.

Ne peut-on pas, avec beaucoup de vraisemblance, attribuer la mort de M. Rousseau à la pression de cette sérosité, à son infiltration dans les enveloppes ou à la substance de tout le système nerveux? Du moins, il est certain que l'on n'a point trouvé d'autre cause apparente de mort dans le cadavre d'un grand nombre de sujets péris aussi promptement. Ce qui tend à prouver que la cause de la mort a attaqué l'origine des nerfs ou les parties principales du système nerveux, c'est que M. Rousseau ne s'est plaint durant la dernière heure de sa vie que d'un fourmillement et picotement très incommode à la plante des pieds, ensuite d'une sensation de froid et d'écoulement de liqueur froide le long de l'épine du dos, puis de douleurs vives à la poitrine, enfin de douleurs vives, lancinantes et déchirantes dans l'intérieur de la tête.

Ce trois juillet mil sept cent soixante-dix-huit.

Signé à la minute : Le Bègue de Presle, Castérès, lieutenant, Bruslé de Villeron, d. m.

Plus bas est écrit :

Contrôlé à Dammartin, ce deux janvier 1779, par Gammeron qui a reçu quatorze sols.

Signé : Gammeron, *avec paraphe.*

Girardet a joint à ce procès-verbal celui de l'inhumation, qu'il a trouvé aux Archives J.-J. Rousseau, de Genève :

Procès-verbal de l'inhumation du corps de Jean-Jacques Rousseau.

Le samedi suivant, 4 du dit mois et an, le corps de J.-J. Rousseau, embaumé et enfermé dans un cercueil de plomb, a été inhumé, à onze heures du soir, en ce lieu d'Ermenonville, dans l'enceinte du parc, sur l'Ile des peupliers, au milieu de la pièce d'eau appelée le Petit Lac, et située au midi du château, sous une tombe décorée et élevée d'environ six pieds.

Les honneurs funèbres lui ont été rendus par René-Louis de Girardin, chevalier, vicomte d'Ermenonville, mestre de camp de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dans le château duquel l'amitié l'avait conduit et fait établir sa demeure, et en présence des amis du défunt, qui ont signé le présent acte d'inhumation.

Savoir : Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, écuyer, docteur en médecine, censeur royal, Jean Romilly, citoyen de Genève, Guillaume Olivier de Corancez, avocat au parlement, et Germain Bimont, procureur fiscal.

Signé à la minute, R.-L. Girardin, Olivier de Corancez, Romilly, Le Bègue de Presle, G. Bimont et N. Harlet, greffier.

Cette pièce est intéressante, observe Girardet, parce qu'on y voit au bas la signature de Corancez, avocat au parlement, qui ne craindra pas, vingt ans plus tard, de faire courir sur la mort de Rousseau, son ami, un bruit calomnieux, après avoir authentiqué de son paraphe le procès-verbal de l'inhumation.

Le marquis de Girardin surveilla presque toute la nuit la construction d'un très simple, mais fort solide tombeau, surmonté d'une urne, comme on le voit sur une estampe de Moreau. Hubert Robert fut chargé de dresser le plan d'un monument plus important. C'est le sculpteur Lesueur qui exécuta les belles sculptures du tombeau actuel. Sur celui-ci,

on grava cette simple épitaphe : « Ici repose l'homme de la Nature et de la Vérité. »

Le procès-verbal d'autopsie, fait le 3 juillet 1778, avait été contrôlé à Dammartin, le 2 janvier 1779. A la même date, fut fait et signé l'acte de dépôt de ce rapport.

Acte de dépôt du rapport de M. Castérès, lieutenant du premier chirurgien de Senlis.

Aujourd'hui, deux Janvier, mil sept cent soixante-dix-neuf, dix heures du matin, par-devant nous, Louis Blondel, lieutenant du bailliage et vicomté d'Ermenonville,

Est comparu le procureur fiscal de ce bailliage et vicomté d'Ermenonville, lequel a apporté, mis et déposé ès mains de notre greffier, un procès-verbal fait les trois juillet mil sept cent soixante-dix-huit, contrôlé à Dammartin, ce jourd'hui, par Gameron, par le sieur Castérès, lieutenant de M. le premier chirurgien de Senlis et en présence de maître Achille-Guillaume Le Bègue de Presle, écuyer, médecin de la Faculté de Paris, et censeur royal, et de maître Bruslé de Villeron, médecin au dit Senlis, de l'ouverture du corps de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, décédé en ce lieu d'Ermenonville, le deux Juillet dernier, pour être joint et annexé au procès-verbal qui constate le genre de mort du dit sieur Rousseau, du trois du dit mois de Juillet dernier, et servir à valoir ce que de raison, le dit procès-verbal étant sur une feuille de papier à lettre écrit sur trois pages, et sept lignes et demie sur la quatrième : la première page commençant par les mots « Je soussigné » et finissant par les mots « frappé de mort » et la quatrième commençant par la date « ce trois Juillet mil sept cent soixante-dix-huit ».

Signé au bas du dit acte de dépôt :

Le Bègue de Presle, Castérès, lieutenant, et Bruslé de Villeron d. m.

Et a en outre, le dit procureur fiscal et notre greffier, signé avec nous. Ainsi signé à la minute : G. Bimont, N. Harlet et Blondel avec paraphe.

Fait et expédié et délivré par moi greffier du baillage et vicomté d'Ermenonville soussigné et conforme à la minute, ce deux Janvier mil sept cent soixante-dix-neuf.

Scellé *(Signé) :* N. Harlet.

***

3° *Le diagnostic est confirmé par l'autopsie, l'examen du crâne en 1897, l'étude minutieuse du masque mortuaire de Rousseau.*

Les documents sur les derniers moments de Rousseau sont nombreux. A sa mort, toutes les formalités prescrites par la loi pour la constatation et la cause du décès ont été suivies. Il y a eu une levée de corps ou examen du cadavre. L'autopsie a été pratiquée devant onze personnes ; le visage moulé et le corps embaumé. Tout s'est passé au grand jour et il semblait, après ces minutieuses constatations, que la cause du décès, fixée par les experts, devait être admise sans discussion. Ce n'était ni un crime, ni un suicide, mais une mort naturelle, assez rapide, avec complication de chute accidentelle.

Les journaux français et suisses racontent la mort de Rousseau. Ils l'attribuent à des causes différentes : les fraises à la crème, refroidissement, coup de sang, colique néphrétique, mais la plupart admettent l'apoplexie séreuse.

On ne parle pas encore de *suicide*. Cette mauvaise langue de Grimm, le premier, y fait allusion. Puis, Mme de Staël émet, en 1788, l'opinion d'un suicide par empoisonnement. Corancez, dans le *Journal de Paris*, qu'il a créé en 1798, soit vingt ans après la mort de Rousseau, écrit que son ami s'est tué d'un coup de pistolet. Il tient, dit-il, le renseignement du maître de poste de Louvres. Quand il en parla au marquis de Girardin, celui-ci protesta, insista sur la chute de Rousseau et ajouta : « Entrez là, voyez le cadavre. » Mais Corancez refusa ce contrôle, « par égard pour sa sensibilité et par l'inutilité de ce spectacle, quelque indice qu'il dût lui présenter ». Corancez termine ainsi son article : « Actuelle-

ment, lecteurs, si vous me demandez : Enfin, Rousseau s'est-il défait volontairement? Je vous répondrai : *Je n'en sais rien, mais je le crois...* » C'est ce que répète M. Jules Lemaître[1] dans ses conférences.

Musset-Pathay[2], en 1823, combine les deux versions, et dit que Rousseau s'est d'abord empoisonné, puis s'est tiré une balle dans la tête.

Saint-Marc-Girardin, Villemain, Louis Blanc, Gabriel Compayré croient au suicide. Il est vrai que bon nombre d'historiens ou d'écrivains avaient montré que cette opinion ne pouvait être soutenue, et, vers le milieu du siècle dernier, la mort naturelle de Rousseau était admise.

En 1866, le Dr Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, communique à la Compagnie ses *Recherches sur le genre de mort de J.-J. Rousseau*[3].

La question est de nouveau posée.

Le Dr Dubois soutient que Rousseau a pris du poison, puis s'est achevé par un coup de pistolet dans la tête : il adopte les explications de Musset-Pathay.

Le Dr Chéreau[4], dans un remarquable mémoire, rassemble un faisceau de preuves et conclut à la mort naturelle. Il répond d'une façon décisive aux objections que lui avait présentées le très distingué médecin légiste, Dever-

[1] « L'on ne saura jamais avec certitude s'il s'est suicidé ou s'il est mort naturellement ; car les certificats de médecins, dans ces affaires, ne prouvent pas grand'chose, et l'un de ses meilleurs amis, Corancez, croit au suicide ; et M. Berthelot, qui a tenu dans ses mains le crâne de Jean-Jacques, écarte bien sans doute le suicide par un coup de pistolet dans la tête, mais non par le poison ou un coup de pistolet au cœur. La piété de Rousseau me ferait croire à la mort naturelle, mais à cette époque, il n'était plus toujours maître de ses actes... Donc, je ne sais pas. » *(Jean-Jacques Rousseau*, p. 328, 1910).

[2] *Histoire de la vie et des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, 1823.

[3] *Bulletin de l'Acad. de Médecine*, t. XXXI, 1865-1866, p. 594.

[4] La vérité sur la mort de J.-J. Rousseau *(Union médicale*, 1866, p. 17, 49, 65, 97, 209).

gie[1]. Celui-ci émettait des doutes sur les causes de la mort subite, d'après la définition qu'il avait donnée de celle-ci.

Nous croyons utile de résumer les arguments présentés par ces deux médecins, dont la situation officielle et le talent devaient nécessairement attirer l'attention.

Dubois cherche d'abord à établir que Jean-Jacques était atteint d'aliénation mentale, avec délire de persécution qui, d'après lui, conduit au suicide : « Chez Rousseau, le jugement seul était altéré, aussi n'était-il sujet à aucune hallucination. » Le 20 mai, Rousseau reçut la visite du marquis de Girardin, présenté par Le Bègue de Presle. Jean-Jacques consent à faire le voyage, mais pour voir les lieux; « on peut dire qu'il fut littéralement enlevé ».

Dubois prétend que Rousseau, au bout de quelques jours, ne voulait plus rester à Ermenonville; s'il a continué à y séjourner, c'est qu'il y fut obligé par Thérèse. Il rapporte ce propos de Le Bègue de Presle qui, dans un de ses voyages, trouve Rousseau remontant péniblement de la cave, et lui fait observer qu'à son âge, il devrait confier ce soin à Thérèse : « Que voulez-vous? répondit Rousseau, quand elle y va, elle y reste! »

Dubois croit, avec Corancez, que, dans la matinée du 2 juillet, Rousseau est allé herboriser, ou mieux cueillir des plantes toxiques, de la grande ciguë, par exemple, qu'il a fait infuser dans du café. De plus, le marquis et sa femme, ne sont-ils pas accourus au bruit d'une détonation? Il y a eu d'abord empoisonnement, puis un coup de pistolet.

Il s'étonne que les chirurgiens chargés de la levée de corps aient fait un diagnostic d'apoplexie séreuse sans avoir pratiqué l'autopsie. Mais, de nos jours, les médecins font de

[1] Un mot sur la cause de la mort de J.-J. Rousseau, lettre au Dr Chéreau *(Union méd.*, 2 août 1866).

même. Appelés dans des conditions semblables, ils disent : syncope mortelle, rupture d'anévrisme, embolie, apoplexie.

Dubois n'a pas connu le véritable rapport d'autopsie, il a copié celui qu'a publié le marquis. Nous savons, ce fait ignoré par Dubois, que Rousseau dans le testament de Neuchâtel avait demandé l'ouverture de son cadavre[1].

Dubois fait débuter les accidents graves au moment où Rousseau est sur la chaise et tombe à terre. « Comment, je le répète, rendre compte de cette mort instantanée par l'apoplexie séreuse, quand on sait que, dans la forme la plus rapide, la vie persiste au moins plusieurs heures. » Il s'exprime ainsi sur le rapport d'autopsie : « Ce document n'a aucune espèce de valeur scientifique, c'est un acte de complaisance, et voilà tout. »

Mais Dubois s'étonne même du début du rapport du Dr Castérès qui dit : « Appelé au château d'Ermenonville, et requis de faire l'autopsie ». Et Dubois ajoute : « Mais appelé par qui ? Il ne le dit pas. C'est qu'aucune réquisition légale n'avait été faite. » Dubois ignore la procédure de cette époque, celle de la justice seigneuriale. Le marquis de Girardin a procédé, comme la loi l'obligeait à le faire.

Il dit plus loin : « Le plâtre moulé par Houdon révèle l'existence d'un trou au crâne. » Or, il n'en est rien, et nous avons ainsi la preuve que Dubois n'a pas examiné ce moulage.

De même, Devergie ne sait pas que les symptômes graves qui ont précédé la mort se sont succédé pendant trois

[1] Dans un troisième testament qu'il avait en Angleterre et qu'il confia à son hôte Richard Davenport, Rousseau faisait cette déclaration : « Comme je suis sujet à des attaques d'une maladie qui peut m'emporter brusquement, au moment où j'y penserai le moins. » Il dit à propos de cette « étrange maladie » : « Je souhaite que mon corps soit ouvert par d'habiles gens s'il est possible. »

heures. « Il y a un fait acquis : c'est que J.-J. Rousseau est mort *subitement*. Ce fait n'est contesté par personne », dit le Dr Devergie. Il ajoute: « Pas de mort subite sans cause. » Il faut donc constater cette cause. On la trouve dans le liquide séreux constaté dans l'intérieur du crâne et évalué à huit onces, c'est-à-dire à 250 grammes. Les médecins disent : « Rousseau a donc succombé à une *apoplexie séreuse* » ; mais, pour Devergie, ce genre d'apoplexie n'est pas une cause de mort subite : il faut un épanchement sanguin « dans le mésocéphale ». Sans cela, il s'écoule un laps de temps variable avant la mort. La généralité des morts subites est due à des congestions pulmonaires ou cérébrales, ou aux deux à la fois. « Depuis cette époque, les pathologistes ont reconnu l'exactitude de ces faits. »

Donc, Devergie se demande quelle est la cause de l'*une?* quelle est la cause de l'*autre ?*

Il indique les plaies, d'après la description du Dr Morin qu'il cite en entier, et d'après le plâtre exposé, en 1827, rue Coq-Saint-Honoré, mais Devergie ne parait pas l'avoir lui-même examiné.

Le plâtre, dit-il, reproduit des *inégalités*, des *enfoncements* et des *saillies* mais pas de colorations. Les plaies contuses devaient avoir sur le front de J.-J. Rousseau une étendue plus considérable. « Je crois qu'on peut facilement doubler les mesures indiquées et rester encore au-dessous de la vérité. Il y aurait eu deux plaies contuses, l'une de 6 centimètres sur 4, l'autre de 3 centimètres de longueur placée un peu au-dessous de la première, et deux plaies qui, si elles avaient été le résultat d'un coup ou de deux coups portés sur la tête, dénotent une puissance de choc capable de déterminer la mort immédiate par commotion cérébrale. »

Cela dit, Devergie montre qu'il est difficile d'expliquer

comment Rousseau, homme de petite stature, assis sur une chaise, tombant sur le carreau de sa hauteur diminuée de la station assise, a pu se faire de pareilles plaies contuses, avec divers points d'os dénudé. Mais une plaie semblable se rapproche plus des blessures faites par une arme à feu. De plus, la situation des plaies est singulière : « Il semble que ce qui est plus saillant a dû porter de préférence à ce qui est déprimé, à moins que la tête n'ait rencontré sur le sol un corps étranger très dur et dont la surface était pourvue d'aspérités. S'ensuit-il que nous inférions qu'une atteinte a été portée à la vie de J.-J. Rousseau? Non, certes ; mais je déclare que, à mes yeux, le doute subsiste sur le genre de mort de ce grand homme, malgré les explications qu'en a pu donner le Dr Chéreau et que deux thèses tout opposées peuvent également être soutenues en s'appuyant sur les faits matériels de sa mort subite. » Mais ces « faits matériels » ont été mal connus de Devergie et de Dubois : il n'y a eu ni trou au crâne, ni divers points d'os dénudés.

Le Dr Chéreau, après avoir indiqué l'installation de Jean-Jacques à Ermenonville, l'emploi de son temps pendant les quarante-deux jours qu'il y a passés, décrit avec minutie et précision les faits de la matinée du 2 juillet.

Tout ces détails, et sans variantes importantes, ressortent des récits de témoins dignes de foi : le marquis de Girardin, le Dr Le Bègue de Presle, le comte Stanislas de Girardin, Thérèse Levasseur, le concierge du château[1]. La mort est naturelle et le résultat d'une apoplexie séreuse. Vingt ou vingt-cinq jours après, des bruits vagues de suicide, sortis, comme on l'a dit, de la boutique de Grimm, font allusion au suicide,

[1] Les récits des Girardin, de Le Bègue de Presle (avec additions de Magellan) sont de 1778-1779, de même les conversations de Thérèse avec l'architecte Paris (1779) et avec l'abbé Brizard (1783).

mais ne persistent pas devant les dénégations des témoins oculaires.

Le Dr Dubois (d'Amiens) ne tient aucun compte de ces témoignages : il n'en parle pas. Il déclare même ne pas ajouter foi à ce qu'on a dit sur la mort de Rousseau, ce sont opinions de littérateurs dont il n'y a pas lieu de s'occuper, il faut juger cette question au point de vue médico-légal. Or, Rousseau était fou et mélancolique, donc il s'est suicidé. Le procès-verbal d'autopsie est nul parce qu'il n'est « qu'un acte de complaisance ».

Le Dr Chéreau insiste avec raison sur toutes les formalités imposées par la loi, fidèlement observées par M. de Girardin et que le Dr Dubois, ignorant de cette procédure, a mal interprétées.

Le Dr Dubois attaque vivement le certificat de décès et surtout le procès-verbal d'autopsie : les objections qu'il présente, et dont la faiblesse ou l'inanité paraîtront évidentes, sont résumées par le Dr Chéreau dans les cinq propositions suivantes.

1° Le procès-verbal d'autopsie, provoquée à la demande seule du marquis de Girardin, en dehors de toute autorité et sous le prétexte faux que Jean-Jacques Rousseau l'avait demandée quelques instants avant de mourir, n'a aucun caractère légal, aucun caractère officiel. C'est un acte privé.

2° Ce qui préoccupait le marquis, c'était le bruit partout répandu que Rousseau s'était suicidé. S'il a eu recours à l'ouverture du corps, ç'a été pour faire cesser ce bruit.

3° Quoique l'idée que Rousseau s'était empoisonné préoccupât tous les esprits, les expertises se taisent sur ce point, et ne parlent que de café au lait trouvé dans l'estomac.

4° La blessure que Rousseau portait au front n'était pas une simple déchirure, comme le disent les experts, mais bien un trou, déclaré plus tard par Houdon,

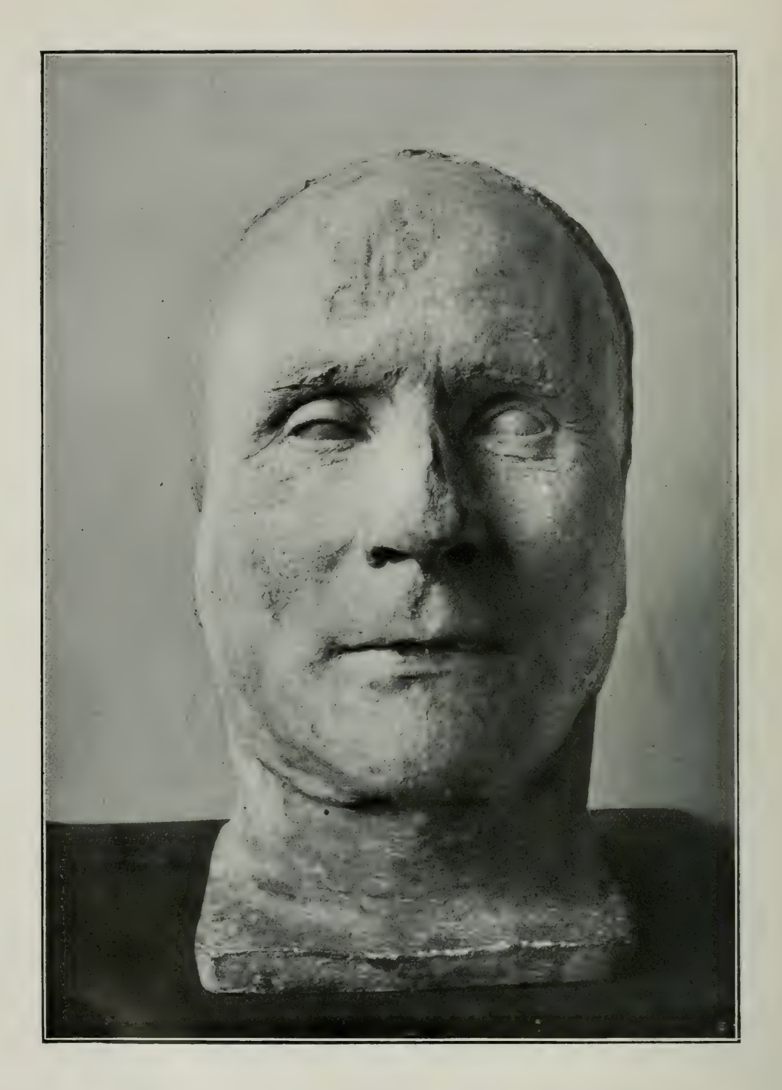
5° La description des lésions organiques trouvées dans le crâne est complètement insuffisante ; on ne parle pas des qualités de la sérosité épanchée, des modifications subies par le tissu cérébral lui-même. La symptomatologie appliquée aux phénomènes qui ont précédé la mort est absurde, ridicule.

Il suffit de lire ces propositions pour être convaincu que le Dr Dubois n'était pas suffisamment documenté. On s'explique alors les conclusions qu'il a adoptées : Rousseau a pris du poison, puis il s'est tiré un coup de pistolet dans la tête.

Le Dr Chéreau insiste sur le masque mortuaire de Houdon : il n'a été étudié ni par Dubois, ni par Devergie et, cependant, il a une « importance immense dans le débat ». Chéreau, en 1860 ou 1861, a examiné ce plâtre avec attention et il attribue à la chute la cause de *la* plaie du front. Il cite l'opinion du Dr Morin qui signale *deux* plaies au côté droit du front dont il indique le siège et les dimensions. Ce médecin ajoute que l'original de ce plâtre moulé sur la tête de Rousseau fut longtemps exposé à Paris, en 1827 et 1828, dans un musée particulier de pièces anatomiques, rue du Coq-Saint-Honoré, « où j'ai pu l'examiner à mon aise ».

Avec le Dr Chéreau on peut conclure que Rousseau ne s'est pas suicidé. Il a été fidèle à cette profession de foi trouvée dans une de ses lettres : « Vous connaissez trop mes sentiments pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. »

Pour les médecins, la question était jugée et il ne paraissait plus possible de discuter le suicide.



Masque mortuaire de J.-J. Rousseau, moulé par Houdon.
(Cliché J. Raspail, gracieusement communiqué par M. le Dr Cabanès.)



Profil du masque de J.-J. Rousseau, par Houdon.
(Cliché J. Raspail, gracieusement communiqué par M. le Dr Cabanès.)

Les littérateurs en furent encore partisans. Comme preuves morales du suicide de Rousseau, ils mirent en avant l'infidélité de Thérèse, des embarras d'argent, la crainte de la publication « prématurée » des *Confessions*, l'abandon de ses amis, l'aversion pour le séjour d'Ermenonville.

Aucune de ces susdites preuves ne résiste à la discussion. Ajoutons que, d'après Régis, Rousseau était un résigné. Cet état mental ne le disposait pas au suicide.

Que d'hypothèses n'a-t-on pas faites sur le *suicide par empoisonnement ou par arme à feu !* On a dit qu'il avait cueilli des plantes vénéneuses pendant sa promenade du matin. Mais on n'indique pas quand il aurait préparé la substance à avaler. De quelle plante aurait-il fait usage ? Jusquiame, belladone, ciguë, aconit ? Mais presque tous ces poisons font vomir, et Rousseau n'a pas eu de vomissements.

Le coup de pistolet tiré dans la tête a été la version avancée par Musset-Pathay et adoptée par Dubois. A quel moment Rousseau se serait-il tué par ce procédé bruyant ? On n'a rien entendu dans la maison habitée par le concierge, dans la rue très passagère.

Les experts n'ont pas trouvé de fracture du crâne. La plaie du front leur a paru insignifiante et causée par la chute.

Il a fallu, le 18 décembre 1897, la cérémonie de l'exhumation des restes de Voltaire et de Rousseau, au Panthéon, pour détruire définitivement cette légende. Toutefois, M. Jules Lemaître fait encore des réserves sur l'emploi du poison et « un coup de pistolet au cœur ».

Voici un extrait du procès-verbal officiel de cette exhumation, dont deux exemplaires autographes ont été faits, l'un par M. Buffenoir, et l'autre par M. Castellant, et signés par six membres de la Commission pour être déposés aux Archives et au Panthéon :

Ce jourd'hui, dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, les membres de la Commission nommée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

MM. Ernest Hamel, sénateur, président ; Georges Berger, député; Pascal, inspecteur général des Beaux-Arts; Le Deschault, architecte du Panthéon ; Grand-Carteret, homme de lettres; Auguste Castellant, adjoint à la Commission;

En présence de MM. Roujon, directeur des Beaux-Arts représentant le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ; Raguet, conservateur du Panthéon, et Berthelot, commissaire de police du cinquième arrondissement;

De M. Lardy, ministre plénipotentiaire de Suisse; de M. Berthelot, sénateur, membre de l'Académie des Sciences; de M. Claretie, de l'Académie Française; de M. Charles Monod, membre de l'Académie de Médecine; de M. Louis Monod, docteur-médecin; de MM. Julien Ponsin et Adolphe Badin, délégués de Montmorency; des représentants de la presse et de nombreuses notabilités parisiennes ;

Se sont réunis à 2 heures de relevée, au Panthéon, et sont immédiatement descendus dans la crypte, à l'extrémité de laquelle se trouvent dans la partie nord le sarcophage de J.-J. Rousseau, et, dans la partie sud, le sarcophage de Voltaire où ils avaient été placés, Voltaire en 1791 et J.-J. Rousseau en 1794...

La même opération ayant été faite pour le sarcophage de J.-J. Rousseau, est apparu un cercueil en plomb, gravée dans l'épaisseur du plomb, sur le plat, cette inscription :

HIC JACENT OSSA JOHANNIS JACOBI ROUSSEAU 1778.

Le premier cercueil en plomb ouvert, est apparu un second cercueil en chêne, de forte épaisseur, sur le plat duquel se trouvaient deux plaques de plomb répétant l'inscription en français et en latin, gravée sur le premier cercueil.

Ce second cercueil en contenait un troisième où reposait le squelette de J.-J. Rousseau, en parfait état de conservation, les bras croisés sur la poitrine, la tête légèrement inclinée à gauche comme un homme endormi. Il était couché sur le linceul encore reconnaissable. *Le crâne était intact, sans aucune trace de perforation, ni de fracture...*

Cette double opération terminée à 5 heures de relevée, nous avons clos et signé le présent procès-verbal.

Paris, le 18 décembre 1897.

Ont signé : Ernest Hamel, Georges Berger, J.-L. Pascal, F. Grand-Carteret, Aug. Castellant.

Il est donc établi de façon officielle, une fois de plus, que J.-J. Rousseau ne s'était pas tué d'un coup de pistolet, comme l'avaient avancé Corancez, Musset-Pathay et le Dr Dubois. Cette constatation aurait dû, semble-t-il, terminer toute discussion. Il n'en a rien été, et on peut affirmer d'avance qu'il y aura indéfiniment des gens qui soutiendront le suicide de Rousseau, malgré cet ensemble de preuves qui devrait entraîner toute conviction impartiale.

Pendant cette exhumation, le Dr Charles Monod, ainsi qu'il est indiqué dans sa lettre au Dr Cabanès (*Chronique médicale*, 1898, p. 126), a pris, avec l'aide de son cousin, le Dr Louis Monod, « quelques mesures, à l'aide des moyens très imparfaits dont nous disposions ». Il estime, puisque le Ministre de l'instruction publique s'oppose à l'examen anthropologique des squelettes de Voltaire et de Rousseau, que ces mensurations méritent d'être connues telles quelles et faute de mieux.

	VOLTAIRE	ROUSSEAU
	—	—
Crâne, diamètre ant.-post. .	16	17
— — transversal.	13	14,5
Fémur.	43	41
Tibia	35	34
Humérus	32	29

La mensuration des crânes, dit le Dr Ch. Monod, a été faite au niveau d'une section horizontale qui passait à la hauteur de la protubérance occipitale.

Voici les résultats approximatifs que nous avons obtenus pour la taille et l'indice céphalique.

D'après les tables de Rollet dont il est fait usage dans notre laboratoire, ou en multipliant la longueur des trois os longs par les coefficients que nous avons fixés, nous avons trouvé, comme moyenne, pour :

Voltaire une taille de $1^{m}60$ à $1^{m}62$.

Rousseau était de plus petite taille : celle-ci atteignant probablement une hauteur de 1ᵐ53 à 1ᵐ55.

L'indice céphalique du crâne de Voltaire est de 81,2 ; celui de Rousseau est de 85,2.

Ces indices, pris sur le crâne, doivent être augmentés de deux unités pour fixer l'indice sur le vivant.

D'après la classification de J. Deniker, Voltaire, avec l'indice de 83,2, était un sous-brachycéphale ; Rousseau, avec l'indice de 87,2, était un hyperbrachycéphale.

Les causes de la mort de Jean-Jacques ont été de nouveau discutées récemment.

En 1884, le Dr Möbius a avancé dans un ouvrage, *Histoire de la maladie de Rousseau*, que la mort du philosophe est d'origine cardiaque, il y a eu « paralysie du cœur ».

« Sur la cause réelle de la mort de Rousseau, dit-il, on ne peut faire que des suppositions. Pour moi, la plus probante, serait celle d'une paralysie du cœur. Des altérations imperceptibles du cœur pouvaient bien échapper aux experts en 1778. L'épanchement d'un liquide séreux dans l'espace subdural ne doit guère être considéré que comme une apparition secondaire, comme une conséquence de l'atrophie du cerveau qui a dû se produire à un haut degré dans l'état où se trouvait Rousseau. Evidemment, la présence d'une telle quantité de sérosité est étrange, mais peut-être n'est-ce là qu'une approximation. »

Le Dr Cabanès, dans ses *Indiscrétions de l'Histoire* (juin 1909), pose ainsi la question : Rousseau s'est-il suicidé ? et conclut : « Qu'on discute encore, entre professionnels, sur la nature de l'affection qui a mis fin à l'existence de Rousseau ; qu'il s'agisse d'un ictus cérébral sans qu'on puisse préciser davantage (Sibiril, thèse de la Faculté de Médecine de Bordeaux, 1900) ; d'une paralysie du cœur, diagnostic

beaucoup plus contestable (Möbius) ou d'une apoplexie séreuse qui nous paraît l'hypothèse la plus probable; désormais, bonne justice est faite de la version, si longtemps en crédit, du suicide, version que tous les témoignages contredisent et que l'exhumation du Panthéon a définitivement reléguée au rang des légendes de l'histoire. »

Girardet dans sa thèse *(la Mort de J.-J. Rousseau*, Lyon, juillet 1909), faite dans notre laboratoire, dit nettement : « L'étude des circonstances du fait, des pièces à conviction, des expertises, démontre que Rousseau ne s'est suicidé ni par le poison, ni par une arme à feu; il n'a pas été assassiné et n'a pas été victime d'un homicide par imprudence. Rousseau est mort d'urémie. »



Rousseau, semble-t-il, a eu une attaque d'urémie. Nous avons déjà signalé les troubles éprouvés, les étourdissements et tout un ensemble symptomatique qui se trouve dans le tableau clinique de la néphrite interstitielle [1]. Les médecins de 1778 ne se sont pas trompés en parlant d'apoplexie séreuse. Peut-on sérieusement leur reprocher de n'avoir pas constaté la sclérose rénale indiquée seulement par Bright en 1827. Mais, de nos jours, les médecins légistes se préoccupent-ils depuis longtemps de l'état des capsules surrénales? Il est évident que nous ne pouvons d'une façon certaine, affirmer que Rousseau était atteint de néphrite interstitielle, toutefois cette supposition est des plus probables.

Notre diagnostic a été adopté par Girardet, et nous sommes satisfaits de nous être rencontrés dans cette opinion avec le professeur Achard.

[1] Il ne faut pas l'oublier, le rein des vieillards est toujours plus ou moins rétracté, et on doit tenir compte des relations du cœur et des reins chez les artério-scléreux et les cardiaques.

Dans sa lettre au Dr Cabanès, le professeur de pathologie et de thérapeutique générales à la Faculté de Médecine de Paris rappelle que, dans le traité de Grisolle, un chapitre est consacré à l'apoplexie séreuse qui s'observe surtout dans les cas de lésions rénales et d'albuminurie. On sait qu'il existe des urémies à forme apoplectique ou foudroyante et parfois si brutale que l'on a pu croire à un empoisonnement. On expliquait alors l'intoxication des centres nerveux par les poisons de l'urine. Depuis quelques années, les travaux sur l'hypertension et les ponctions rachidiennes ont rendu compte de l'hydrocéphalie des néphrites. « Il est certain qu'on trouve assez fréquemment, à l'autopsie des urémiques, un liquide surabondant sous les méninges et dans les ventricules du cerveau, et parfois en même temps de petites suffusions sanguines sous la pie-mère. »

Le professeur Achard conclut ainsi : « Nous pouvons bien dire de quoi Rousseau n'est pas mort, mais nous ne pouvons décider quelle maladie l'a tué, et l'opinion des médecins qui ont fait son autopsie ne nous paraît pas déjà si dépourvue de vraisemblance. »

Nous croyons utile d'insister sur certains faits qui se sont produits peu de temps avant la mort de Rousseau : ils expliquent la rapidité de celle-ci après la manifestation de symptômes graves et douloureux qui ont duré plus de trois heures[1].

Définissons d'abord la *mort subite :* c'est la cessation brusque de la vie succédant aux effets rapides et imprévus de cause interne ou pathologique, en dehors de toute action mécanique ou toxique. Il doit être entendu que les individus qui prennent un poison violent comme l'acide prussique, ceux qui se jettent d'un sixième étage dans la rue, ne meurent pas de mort subite.

[1] Consulter la thèse de C. Tournier : *De l'Apoplexie séreuse*, Lyon, 1892.

Bichat avait ainsi formulé le trépied vital : on meurt par le cerveau, par les poumons et par le cœur. De nos jours, nos classifications sont plus étendues et plus précises que celles de Devergie et de Tourdes. Les maladies du rein sont mieux étudiées et Brouardel a montré la fréquence de la mort subite chez les rénaux. D'autres ont insisté sur l'influence des adhérences pleurales et de la réplétion de l'estomac.

Sous l'influence d'une dépendance interorganique, nous savons que la mort subite peut se produire par la défaillance d'un appareil qui retentit à son tour sur le fonctionnement d'un autre organe. C'est la séquelle des affections. Il en est ainsi dans les maladies générales que caractérise l'altération des humeurs (diabète, albuminurie, urémie).

Le rôle d'un traumatisme léger, c'est-à-dire qui aurait été sans gravité chez un homme sain, peut devenir cause de mort subite chez des individus porteurs de lésions des centres nerveux. C'est ce qu'ont prouvé les expériences de Polis et de Paulesco. D'après Polis (1894), la commotion cérébrale se produit facilement quand le cerveau est anémié : le moindre choc peut être suivi de mort. C'est ce qui s'est passé pour Rousseau : son cerveau avait une circulation défectueuse et le choc produit par la chute a déterminé une commotion mortelle. Ajoutons encore que Paulesco a fait voir en 1899, par des expériences, les causes déterminantes et le mécanisme de la mort subite consécutive au passage de l'attitude horizontale à l'attitude verticale. Il y a alors une anémie du cerveau qui facilite la production de la commotion et en aggrave les effets. Or, Rousseau, allongé sur son lit, après le lavement que lui avait administré Thérèse, s'est levé brusquement, est allé s'asseoir sur une chaise, d'où quelques secondes après, il est tombé la tête en avant sur le carreau.

Ne voit-on pas, dans cette succession de faits et de circonstances, un ensemble de conditions qui ont déterminé fatalement la mort rapide et expliquent les constatations de l'autopsie?

On peut dire que Rousseau a eu une attaque d'urémie dont les symptômes se sont peu à peu aggravés. C'est le choc de la tête sur le carreau qui a provoqué une commotion cérébrale brusquement mortelle.

***

Il nous reste à discuter une dernière cause de mort :

En août dernier, le Dr Julien Raspail[1] a posé la question sous ce titre : *le Mystère de la mort de Jean-Jacques Rousseau*. Est-ce un assassinat, ou plus exactement un meurtre, ou un homicide ayant occasionné la mort sans intention de la donner?

Le grand-père, l'illustre F.-V. Raspail *(Almanach météorologique pour l'année 1870*, p. 160-161), a décrit le moulage de la blessure : « Les traces et l'empreinte de l'enfoncement sur le centre du front se dessinent parfaitement; ce n'est nullement le passage d'une balle qui, du reste, eût fait voler en éclats tout le crâne, ou laissé deux trous bien visibles et opposés, ce qu'auraient remarqué nécessairement et Houdon et les médecins appelés à faire l'autopsie.

« Le trou du front est déchiqueté comme le sont les coups portés par un marteau ou un autre instrument contondant; l'os du front a cédé sous la force du coup; on distingue çà et là les éraillures du bord. »

Le petit-fils de F.-V. Raspail, possesseur du moulage fait

[1] *Grande Revue*, 10 août 1912.

par Houdon, indique les origines de ce masque mortuaire en plâtre et y signale au moins trois *lésions traumatiques*. Celles-ci ont été produites « par un même instrument contondant, dont la nature m'échappe entièrement — je l'avoue — peut-être était-ce une panne de marteau déformée et mâchurée par un long usage ». On le voit, M. J. Raspail est plus précis que son grand-père : celui-ci parlait d'instrument contondant, tel un coup de marteau. Le petit-fils spécifie même la partie de l'instrument qui a frappé, la panne, et, de plus, cette panne était déformée et très usagée.

Pour notre confrère, l'empoisonnement de Rousseau est inadmissible, le suicide par coup de pistolet invraisemblable.

D'après le moulage de Houdon, il conclut que Rousseau « est mort assassiné » par Thérèse Levasseur. Voici le drame supposé par notre confrère.

Rousseau reproche à sa femme son inconduite, ses rapports scandaleux avec le palefrenier de M. de Girardin, et il lui signifie qu'il la chasse honteusement. « Une scène violente se déroula avec une extrême rapidité ; Thérèse renversa Rousseau, se saisit du premier instrument qui se trouva à portée de sa main et en frappa le malheureux à plusieurs reprises. Trois coups portèrent dans la figure : le premier étendit la victime, l'un des deux autres détermina une blessure mortelle. » Tout cela est parfaitement imaginé, mais ne s'appuie sur aucune constatation précise. Nous estimons, après l'avoir nous-même vérifié, qu'il n'y a trace que d'une seule plaie indiscutable sur le masque en plâtre : celle qui est indiquée dans le procès-verbal d'autopsie. Il nous paraît même que le Dr J. Raspail a été imprudent en avançant que M. de Girardin « a imaginé la fable de l'apoplexie séreuse et la serina à Thérèse qui fut trop heureuse de s'en tirer à si bon compte ». Nous reprocherons même à notre confrère, ce que n'avait pas fait son grand-père, l'accu-

sation malveillante qu'il précise contre les praticiens chargés de la levée de corps et de l'autopsie : « M. de Girardin obtint facilement des chirurgiens de la région une complicité qui perce à chaque instant dans les deux procès-verbaux rédigés par eux. » Que M. J. Raspail nous permette de lui dire qu'il se trompe absolument sur ce point. La conduite des médecins fut parfaitement régulière, loyale, à l'abri de tout reproche, et leurs connaissances techniques ont été celles que pouvaient montrer à cette époque des experts instruits et expérimentés.

Faut-il discuter l'assassinat de Jean-Jacques Rousseau par Thérèse Levasseur?

A la lecture de ce mémoire, nous fûmes troublé par la précision et la minutie de la description des trois plaies relevées sur le moulage. Notre confrère indiquait le siège et l'ordre de succession dans lequel elles avaient été faites, la panne du marteau qui les avait produites, la position respective de Thérèse et de Rousseau, « un enfoncement et un effondrement de la base frontale droite », la fracture des os du nez. Ce plâtre a été examiné par le Dr Morin en 1851, par le Dr Chéreau en 1861. Ils admettent deux plaies sur le côté droit du front, mais ne signalent pas l'existence de la plaie au-dessous de l'œil droit et de la plaie au côté gauche du nez. Comment le Dr Julien Raspail a-t-il pu voir des empreintes de plaies en des points où elles n'ont pas été signalées sur le cadavre par les médecins, et sur le même moulage par le grand-père de notre confrère. Le Dr J. Raspail en convient en effet et ajoute : « Ce qui va suivre est absolument inédit; à côté de cette plaie avérée, reconnue par tout le monde, l'examen attentif du moulage en révèle deux et peut-être trois autres. »

Surpris et intrigué par cette réunion de plaies, par l'affirmation du crime, qui en était la conséquence d'après notre

confrère, nous l'avons prié de nous recevoir pour nous permettre d'étudier en toute bonne foi et sans parti pris le célèbre moulage qui a, comme l'avait dit le Dr Chéreau, une « importance immense dans le débat ».

Le 7 octobre dernier, nous avons été reçu très aimablement à Arcueil, chez le Dr J. Raspail qui a mis le plus grand empressement à nous permettre d'examiner le moulage.

Ce masque de Jean-Jacques est très beau, impressionnant : on y voit enchâssés dans le plâtre des cils et quelques poils à l'ouverture d'une narine. En haut, se trouve une ficelle pour accrocher le masque.

La plaie frontale droite supérieure est caractéristique, nette : pas de doute à avoir, c'est le résultat de la chute sur le carreau de la chambre. Elle est allongée vers le milieu du sourcil droit : ce qui permet d'expliquer la distinction des deux plaies, d'après les Drs Morin et Chéreau.

Celle qui, d'après le Dr J. Raspail, est située au-dessous de l'œil droit n'est pas aussi précise. L'œil droit est moins fermé que le gauche (la tête, depuis la mort jusqu'au moulage, a, peut-être, reposé sur le côté droit, d'où, abaissement de la paupière droite, œdème localisé et par suite éraflure de la peau par le plâtre).

La troisième blessure relevée par le Dr J. Raspail est la dépression sur le côté gauche du nez : elle n'a rien de caractéristique et je n'oserai dire qu'en cet endroit, sur le cadavre, il y avait plaie. Le nez est aminci et pincé, comme il arrive sur tous les cadavres plus de vingt-quatre heures après la mort. Sur le moulage vu de profil, on distingue à la mâchoire supérieure la saillie d'une incisive gauche. Nous ne constatons pas d'enfoncement au niveau de la plaie frontale ; il existe une très légère dépression consécutive aux tissus meurtris et exsangues. Sur le côté gauche du cou et

remontant à droite deux sillons : nous les signalons pour qu'un jour ils ne soient pas indiqués comme la marque d'une pendaison !

En résumé, nous pouvons affirmer que le moulage montre nettement la plaie relevée sur le cadavre au moment de l'autopsie. La seconde dépression signalée comme plaie et décrite par le Dr J. Raspail, est possible, mais d'origine incertaine ; la troisième nous paraît plus que douteuse.

Nous devons savoir gré au Dr J. Raspail d'avoir soulevé cette question. Il n'a pas de parti pris, nous a-t-il dit, et il offre le contrôle de son opinion par l'examen de la pièce importante qu'il possède. En toute sincérité, nous avons précisé la valeur qu'il fallait attribuer à ce moulage.

Concluons sur la mort de Jean-Jacques Rousseau : Il ne s'est pas suicidé et n'a pas été victime d'un assassinat. L'attaque d'urémie s'est terminée par une chute accidentelle qui a occasionné la plaie du front, plaie superficielle, sans enfoncement du crâne. Jean-Jacques Rousseau a succombé à une mort naturelle accompagnée d'accident. C'est une fausse mort subite.

La vie de Rousseau a été mêlée de contrastes et d'oppositions. Il en a été de même après sa mort. A l'heure actuelle, nous possédons tous les documents capables de fixer la vérité sur les derniers moments de ce grand génie et il nous paraît que les débats doivent être clos.



La discussion restera ouverte sur l'importance, l'utilité ou le danger des écrits du plus illustre des enfants de Genève. Quand on connaît bien ses œuvres et sa vie, on peut ne pas partager toutes ses idées, mais il est juste de constater qu'un grand nombre de ses préceptes se sont imposés. Il faut lui pardonner quelques-uns de ses paradoxes. Jean-

Jacques a eu du génie, beaucoup de cœur et il fut très malheureux.

Les conducteurs de peuples s'imposent par le verbe ou par l'épée.

Gœthe disait de Napoléon : « Ne pouvant réussir dans la littérature, il se tourna vers l'action. » Appliquée à Rousseau, cette formule est exacte : sa timidité l'empêchant de se jeter dans la lutte, il exprima ses idées par des livres. Tous deux ont eu une grande influence sur les pensées et les actes de ceux qui ont appliqué les théories de l'un, ou collaboré à l'exécution des projets de l'autre.

Comme Louis XVI et sa cour, comme Gustave III, roi de Suède, et d'autres grands seigneurs, le Premier Consul fit aussi le pèlerinage au tombeau de Rousseau. « Il eût mieux valu, dit Bonaparte à son ami Stanislas de Girardin, que cet homme n'eût pas existé, il a causé la Révolution. — Il me semble, citoyen Consul, répondit Girardin, que vous n'avez guère à vous plaindre de la Révolution ? — L'avenir dira, reprit Bonaparte, s'il n'eût pas mieux valu pour le repos de la terre que ni Rousseau ni moi n'eussions existé. » Si le propos rapporté par Stanislas de Girardin, dans ses *Mémoires*, est exact, Napoléon déjà perçait sous Bonaparte et cet inlassable batailleur ne se considérait pas alors comme un bienfaiteur de l'humanité.

A Lyon, cité du rêve et ville d'action, on comprend toutes les formes du génie, les différentes manifestations de la pensée, des sentiments et du caractère.

La lecture des ouvrages de Rousseau nous a donné la preuve certaine de sa grande bonté : c'est elle qui a convaincu notre grand philanthrope de la nécessité de ces trois vertus sociales : la pitié, la charité et la solidarité.

Lyon. — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 63590